

Le P'tit Pincéen



2022 - 28ème édition



Une vague peut
en cacher une autre !

pince.fr

Sommaire

/ C'est à quelle page ? /

• Le mot du Maire	p.3
• Les tarifs 2022	p.4
• Le budget communal 2021	p.5 & 6
• Les travaux réalisés en 2021.....	p.7
• La saga de l'enfouissement des réseaux.....	p.8 & 9
• Les projets pour 2022.....	p.10
• L'état civil.....	p.11
• Le mieux vivre ensemble.....	p.12
• L'entretien de la commune.....	p.13
• Le plan communal de sauvegarde.....	p.14
• Notre forêt.....	p.15 & 16
• Le CEP.....	p.17 & 18
• L'Association Sports et Loisirs de Pincé.....	p.19 à 22
• La société de pêche.....	p.23
• La Communauté de communes du Pays sabolien.....	p.24 à 28
• Le CISPD et les numéros d'urgence.....	p.29 & 30
• Les 10 ans de Mobile IT 72.....	p.31 & 32
• L'ADMR.....	p.33 & 34
• Le guide de la petite enfance.....	p.35 & 36
• Les formalités administratives & les informations pratiques.....	p.37 & 38
• Mon mémo collecte et mon calendrier 2022.....	p.39 & 40
• Don du sang.....	p.41
• La liste des habitants de Pincé.....	p.42 à 44
• Vos suggestions.....	p.45

/ Nicole Foucault /

Pour la 2ème fois, la traditionnelle cérémonie des vœux a dû être annulée et je le regrette profondément.

Toute l'équipe municipale et moi-même, vous adressons nos vœux sincères pour vous et vos proches, ainsi qu'une excellente santé. Nous vous souhaitons à tous de vivre des moments privilégiés de bonheur, de partage et de fraternité.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.

Nous avons vécu une année 2021 contrastée, rythmée par des annonces et mesures sanitaires successives laissant à chacun, encore une fois, le souvenir d'une année particulière. Heureusement, la vaccination et les gestes barrières, nous ont permis de vivre presque normalement.

Voici déjà 2022 et pour cette nouvelle année, notre cap reste le même, la rigueur budgétaire et la réalisation de quelques projets.

Cette année, sera enfin l'année de l'aboutissement des travaux d'enfouissement des réseaux débutés en 2019.

Le plan de relance du département nous a permis d'effectuer quelques travaux :

- Le système de chauffage de la Mairie
- La dalle PMR
- Les peintures de la Mairie

Nous avons d'autres projets :

- L'amélioration de notre éclairage public trop énergivore.
- La mise en place du dispositif « Participation citoyenne » afin de nous protéger.
- La mise en place du dispositif « Les sentinelles de la forêt » afin de protéger notre patrimoine.

Nous nous engageons à entretenir au mieux notre environnement.

Je remercie l'association « Sports et Loisirs » avec ses nouveaux membres qui permettent aux Pincéens de se retrouver.

Je remercie les adjoints et les conseillers pour leur assiduité aux réunions et leur dynamisme au service de la commune. Je sais que je peux compter sur eux.

Je remercie également Anne pour le travail accompli, pour sa disponibilité et sa discrétion.

Très belle année à toutes et à tous,

Le Maire, Nicole FOUCAULT



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Espace Rive Sarthe - 2 rue Saint-Aubin – 72300 Pincé

Habitants de Pincé

Journée et/ou soirée *	90,00 €
Week-end complet (du samedi 8h au dimanche 22 h)	160,00 €
Vin d'honneur	35,00 €
Caution	200,00 €

Habitants hors Pincé

A la journée (8h – 22 h)	140,00 €
Vin d'honneur	60,00 €
Caution	200,00 €

**Avec retour des clés le lendemain avant 12h*

Un règlement de fonctionnement est remis pour chaque location

CIMETIÈRE

Concession 30 ans	90,00 €
Concession 50 ans	150,00 €
Caveau provisoire	20,00 €
Case columbarium 15 ans	100,00 €
Case columbarium 30 ans	200,00 €

TAUX D'IMPOSITION 2020

Taxe d'habitation	7.02 %
Taxe foncière bâti	30.15 %*
Taxe foncière non bâti	19.95%
Taxe d'aménagement	2, 00 %

LOCATION CHASSE sur les bois et terrains communaux/ha

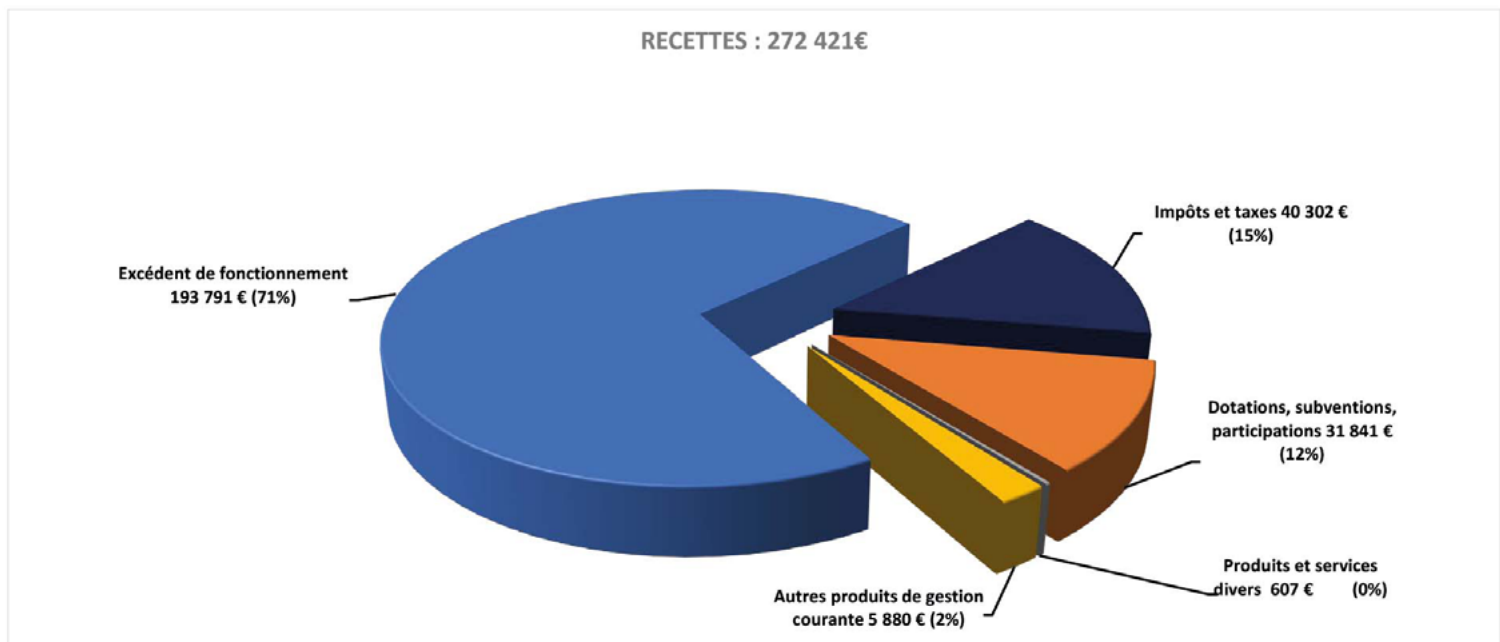
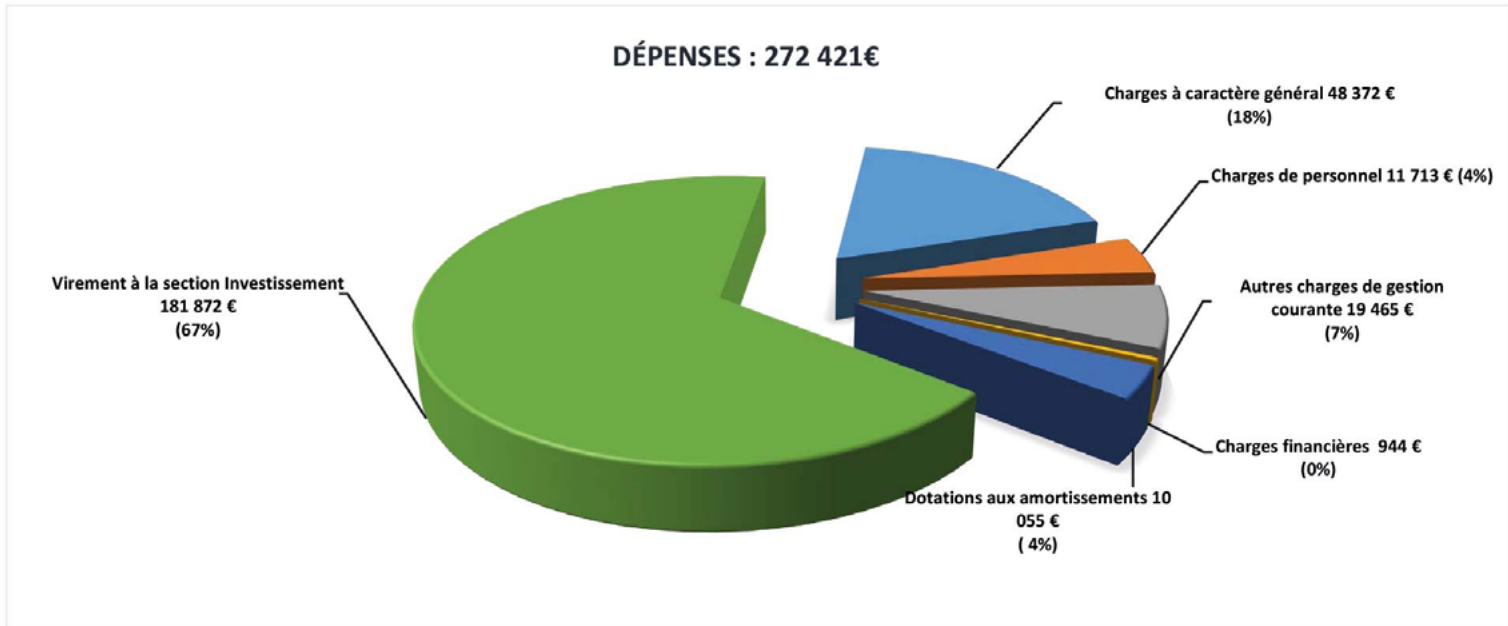
Bois	.15,00 €
Terres	8,00 €

*** En 2021, les parts communales et départementales sont fusionnées.**

Le budget communal 2021

/ Fonctionnement /

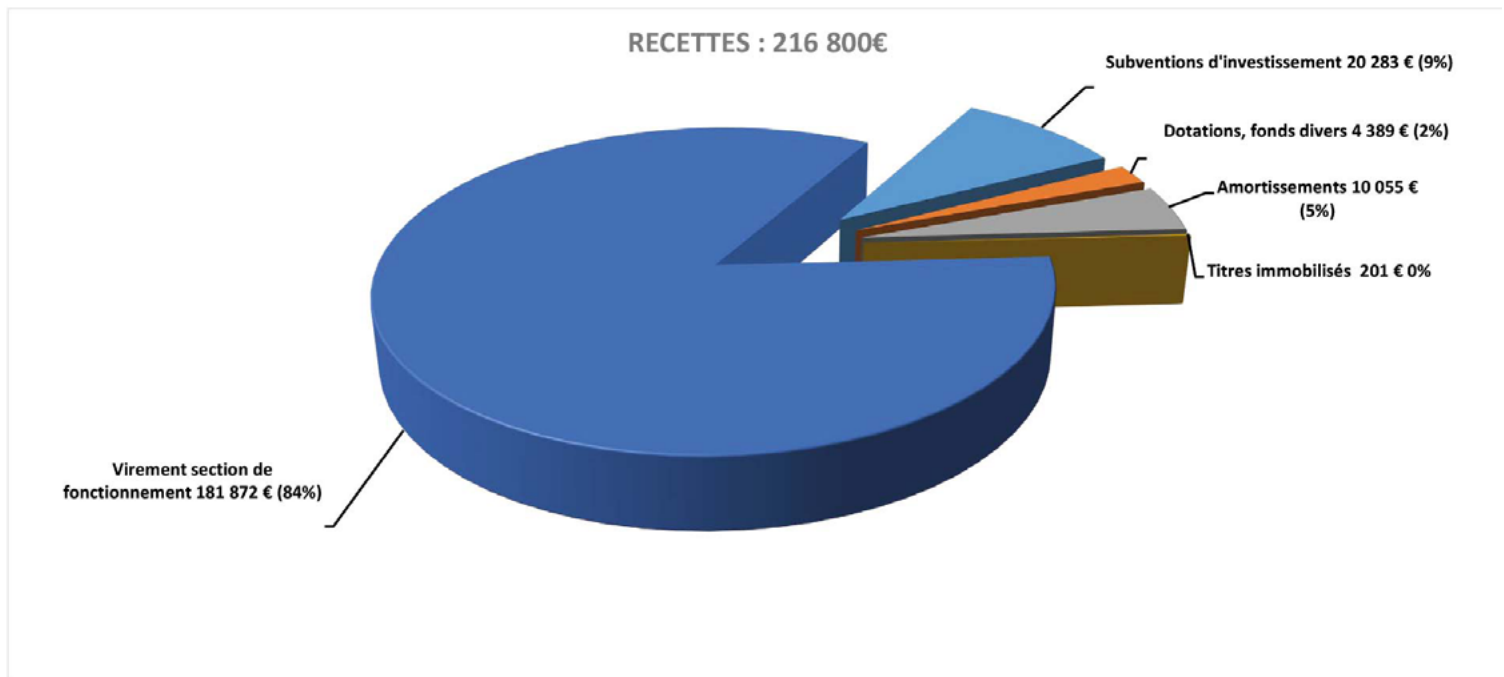
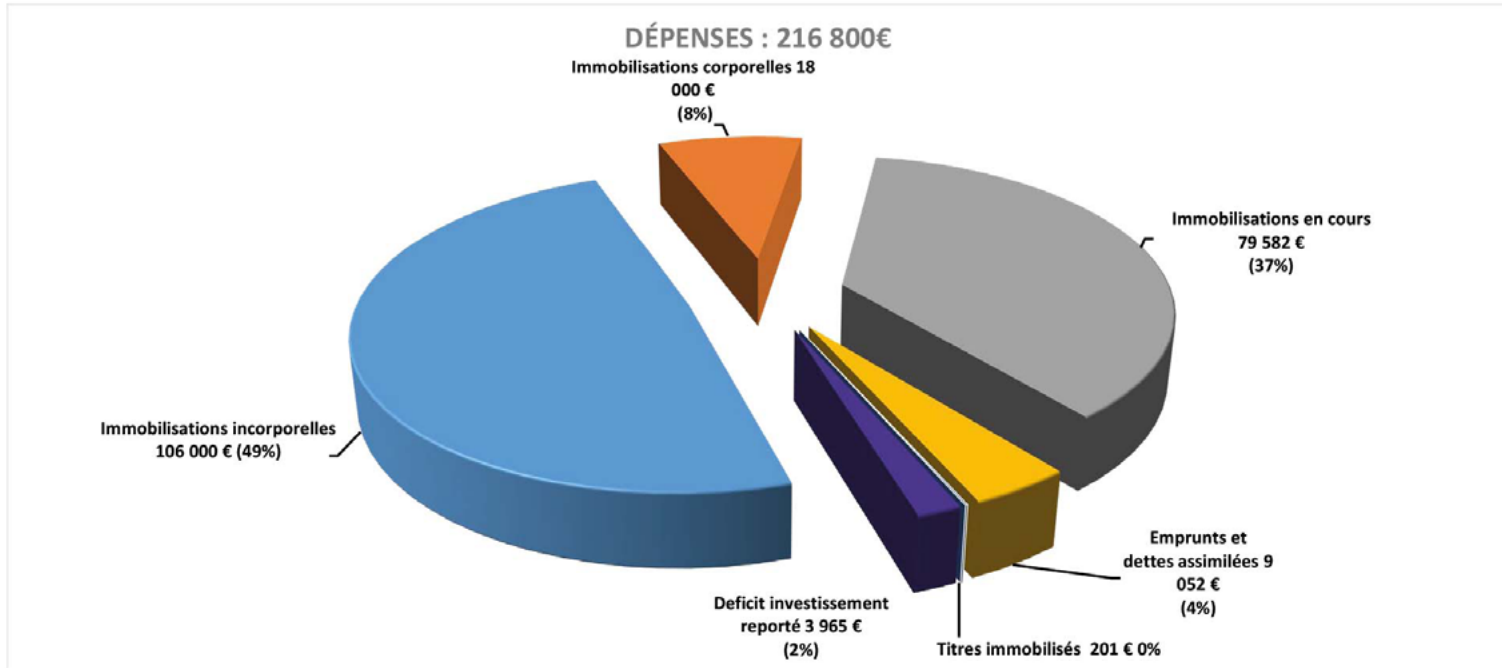
Section de fonctionnement



Le budget communal 2021

/ Investissement /

Section d'investissement



Les travaux réalisés en 2021

/ Enfouissement des réseaux /

La 3ème tranche d'enfouissement des réseaux est toujours en cours (voir « la saga de l'enfouissement des réseaux »)

/ Plan de relance /

Suite à la pandémie, le Département de la Sarthe a proposé un plan de relance d'un montant de 12 000 euros HT pour notre commune, ce qui nous a permis de réaliser les travaux suivants :

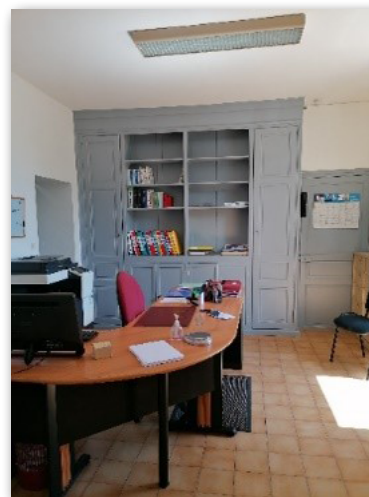
Le système de chauffage de la Mairie est opérationnel.



Les travaux de peinture du secrétariat et de la salle du Conseil Municipal rendent l'ensemble plus agréable.



Afin de la rendre accessible aux PMR, des travaux ont été réalisés au niveau de la dalle de la salle des fêtes.



Le coût total de ces travaux est de 18 700 euros HT.

Comme dans toute attribution de subvention, la commune doit participer de 20 à 30% donc le reste à charge pour la commune est de 6 700 euros HT.

Saga : l'enfouissement des réseaux

/ 2013 à 2022 /

La 1ère tranche (chemin des Haies) s'est déroulée en 2013 et la 2ème tranche (rue st Aubin et une partie de la rue de Beffes) en 2015.

En 2017, le conseil municipal décide de poursuivre la 3ème tranche d'enfouissement des réseaux rue de Beffes et allée des Petits Champs.

En décembre 2017 le CD (Conseil Départemental) envoie une estimation du coût des travaux incluant une variante concernant l'enfouissement de la ligne transversale (allée des Petits Champs vers l'allée du moulin).



Début 2018, nous recevons 2 propositions techniques pour la ligne HTA (ligne haute tension), soit un forage sous la ligne SNCF, soit un passage des câbles en aérien.

Nous apprenons plus tard que l'enveloppe budgétaire du conseil départemental destinée à l'enfouissement des réseaux est épuisée et que nos travaux sont repoussés.

En 2019, malgré nos relances, rien ne se passe ! En décembre 2019, le conseil départemental nous informe que notre chantier sera retardé.

En janvier 2020, le CD maintient l'hypothèse du forage sous la ligne SNCF mais en février 2020, devant la complexité technique, le coût exponentiel et le manque d'interlocuteur SNCF, le CD propose le retour au passage des câbles en aérien.

En février 2020 le Conseil Municipal valide la dépose de la ligne transversale. Les travaux doivent commencer. Mais COVID !

Saga : l'enfouissement des réseaux

En février 2021, les travaux commencent enfin mais depuis cet été, le chantier est ralenti suite à des retards de livraison de matériaux.

En septembre 2021, un transformateur est installé.

La Sogeco est en attente d'une intervention Enedis pour la mise en service du nouveau transformateur rue de Beffes et de l'ancien situé allée des Petits Champs. Ensuite aura lieu la dépose des poteaux et des fils. Ces travaux sont prévus pour le 1er trimestre 2022.

Le chantier se terminera avec la pose des nouveaux lampadaires



/ Choix de 16 lampadaires /

Le conseil municipal a fait le choix d'équiper la commune de 16 lampadaires à LED (11 pour l'allée des Petits Champs et 5 pour la rue de Beffes).

Le coût de ce changement est de 20 708 euros HT.

Un dossier de subvention LEADER (Fonds Européens) a été déposé au Pays Vallée de la Sarthe et présenté devant un jury.

L'autofinancement de la commune doit obligatoirement être de 20%, soit 4 142 euros.. En principe, la subvention représente 50% du HT.

Le jury a choisi d'aider notre petite commune pour ce projet lié à la transition écologique en nous octroyant 100% du montant HT soit 16 566 euros.

Les projets pour 2022

/ Des pistes engagées /

Suite à la synthèse de l'analyse du patrimoine communal nous réfléchissons à l'amélioration de notre éclairage public en remplaçant les ampoules énergivores par des ampoules LED

Le coût estimé est de 14 200 € HT

Une demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) est en cours, elle est fixée à 50% maximum.



Voirie

Une réfection de voirie est prévue après les travaux d'enfouissement des réseaux.

Sécurisation

Avec l'aide du bureau d'études de la Communauté De Communes du Pays Sabolien, le conseil municipal réfléchit à la sécurisation de la route principale.

Cendriers

L'achat de 2 cendriers pour l'espace Rive Sarthe est en cours.

État Civil

/ Ainsi va la vie /

--> Mariage

+ 30 Juillet 2021 : Rachel BANDRES et Thomas VILLEJEAN



--> Décès

+ 13 Avril : Claude BERRANGER

+ 01 Décembre : Yvette LANCELOT



Le mieux vivre ensemble

/ Tout fonctionne à merveille /

En 2021

- Aucun déchet vert n'a été brûlé à l'air libre
- Aucun bruit de voisinage n'a été détecté
- Aucun traitement n'a été appliqué à proximité de l'eau
- Les voies publiques ont été entretenues devant les habitations des locataires et propriétaires
- La vitesse a strictement été respectée dans toute la commune
- Il n'y a eu aucun dépôt près du conteneur à verres
- Aucune crotte de chien n'est venue perturber l'aire de jeux des enfants
- Tous les chiens sont d'ailleurs identifiés et n'ont pas aboyé plus que de raison
- Les chats sont également tous identifiés et stérilisés

Bref nous sommes irréprochables, enfin presque !

/ La réalité est toute autre /

Chaque année, la municipalité rappelle ces gestes du quotidien pour améliorer le vivre ensemble.

Cette année, nous nous contenterons de vous présenter une réalité parallèle.

Il appartient à chacun de se responsabiliser.

Merci pour les efforts que vous pourrez fournir ou que vous fournissez déjà en ce sens.

L'entretien de la commune

/ Interdiction des produits phytosanitaires /



Depuis plusieurs années, l'entreprise Styl'Paysage assure les tontes, le débroussaillage et la taille de l'ensemble des espaces verts.

- Il est prévu 14 tontes par an sur une surface de 5 350 m²
- Le débroussaillage est effectué 3 fois par an
- La taille est réalisée 1 fois par an sur la majorité des arbustes. Il y a 2 interventions par an sur les haies de troènes près du cimetière et de l'église.

Les massifs situés à l'entrée et à la sortie du bourg ont été nettoyés par une partie de l'équipe municipale.

À partir de juillet 2022, la réglementation change et interdit l'usage de produits phytosanitaires.

Comme toutes les villes de France, nous sommes contraints d'appliquer la loi. La proposition de Styl'Paysage est, dans un premier temps, de laisser pousser l'herbe et ensuite dans un deuxième temps de passer le rotofil et le souffleur dans les allées du cimetière. L'allée de l'église et le terrain de sports seront tondus.

Si vous connaissez d'autres moyens d'éradiquer la pousse des mauvaises herbes, n'hésitez pas à nous en faire part. Merci.

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

/ Un plan obligatoire /



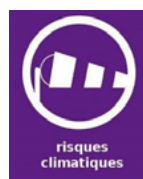
Le PCS définit, sous l'autorité du Maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

Notre commune est exposée à plusieurs risques :

- Inondation
- Feux de forêt
- Transport de matières dangereuses
- Aléas climatiques
- Sismique (depuis 2010)

Le premier PCS a été établi en 2009, révisé et remis à jour à plusieurs reprises.

Un Plan Intercommunal de Sauvegarde devient obligatoire dans toute Communauté de Communes dont « au moins une commune membre est soumise à un PCS ».



/ ONF & label PEFC /

Chaque année, le Conseil Municipal valide un programme de travaux proposé par l'ONF (Office National des Forêts), et confirme son adhésion au label PEFC qui certifie que la forêt est gérée durablement et nous garantit le meilleur prix de vente de notre bois.

Le référent ONF Sarthe/Mayenne nous a informé de l'augmentation du prix de vente du bois mais aussi de la hausse très importante des frais de garderie (% reversé à l'ONF lors des ventes de bois).

Des travaux de martelage sont en cours et une vente de coupe de bois est prévue en 2022.

/ Lutte contre les feux de forêt /

Afin de lutter contre les feux de forêt, un système de vidéo détection et de localisation de feux d'espaces naturels a été installé sur le château d'eau de la Fouquerie à Solesmes.

Le financement est assuré par le SDIS de la Sarthe (Service Départemental d'Incendie et de Secours), le Conseil Départemental et la Communauté Urbaine Le Mans Métropole.



**Chaque pylône
surveille la forêt
à 360°
sur un rayon de
20 km**



/ Les sentinelles de la forêt /



Notre département est le plus boisé de la Région Pays de la Loire avec 117 000 hectares soit presque 20% de la superficie départementale. Les forêts de la Sarthe sont composées de 2/3 de feuillus et de 1/3 de résineux.

Notre forêt est essentiellement composée de résineux.

Le SDIS de la Sarthe propose la mise en place d'un nouveau dispositif de prévention et de lutte contre les feux d'espaces naturels.

Véritable mobilisation citoyenne, ce nouvel outil se donne pour objectif de sensibiliser la population au risque « feu de forêt ».

Ce dispositif prévoit d'une part, l'implantation de panneaux « sentinelles de la forêt » et « attention au feu » financés à parts égales par la Commune et le Conseil Départemental et d'autre part la création d'une communauté de personnes référentes.

La signature d'une convention formalisera cette initiative.

/ Bilan énergétique de notre patrimoine /



Le syndicat mixte du Pays Vallée de la Sarthe est composé de 3 communautés de communes (LBN, Pays Sabolien, Val de Sarthe) soit 62 communes et 79 577 habitants.

Parmi ses missions, un service est dédié à la proposition d'un conseil personnalisé en énergie.

Suite à l'adhésion de notre commune à ce service, un bilan énergétique du patrimoine existant a été réalisé en septembre. La collecte des renseignements porte sur les 3 dernières années et concerne les bâtiments, l'éclairage public et les factures énergétiques.

Les bâtiments représentent 72% des consommations et l'éclairage public 28%.

La forte représentativité de l'éclairage public dans les consommations est notable (>20%) peut s'expliquer par des technologies d'éclairage anciennes et/ou de forte puissance. Suite au diagnostic, nous envisageons l'amélioration de notre éclairage public avec des LED.

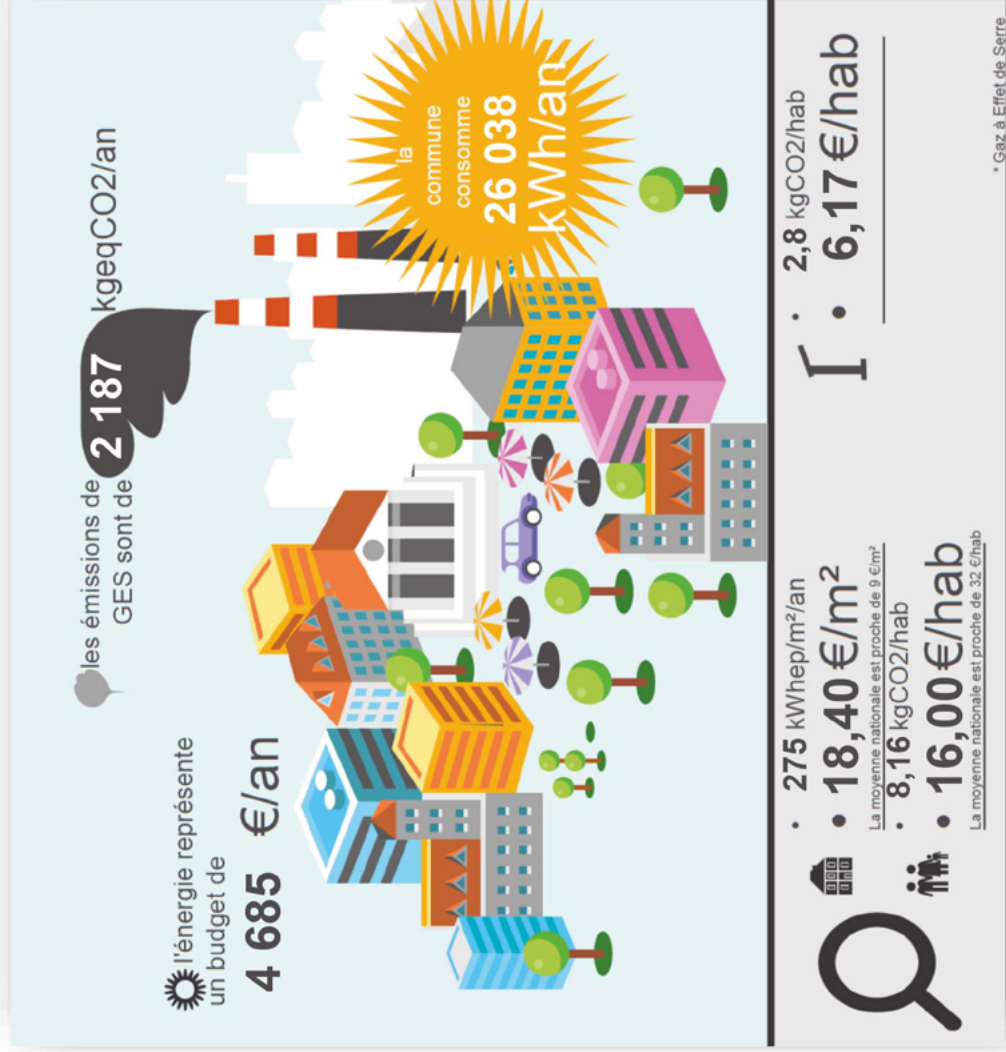
Le CEP (Conseiller en Energie Partagé) nous accompagnera dans la réflexion et/ou réalisation de notre projet.



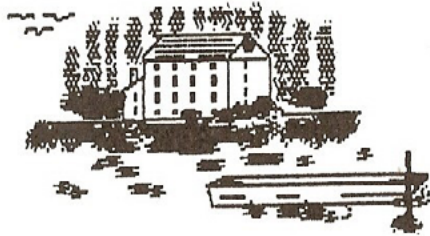
Bilan des consommations communales

- Quelques chiffres (issus de l'analyse des factures) :
 - La consommation moyenne des bâtiments est de **275 kWh/m²/an**. Cela correspond à l'étiquette « E »
 - Le ratio **euros par habitant** (€/hab) des bâtiments est égal à **16,0 €**. La collectivité se situe **en dessous** de la moyenne nationale de 32€
 - Le ratio **euros par habitant** (€/hab) de l'éclairage public est égal à **6,17 €**. La collectivité se situe **au-dessus** de la moyenne du Pays de 3,8 €

1,8 %
Du budget fonctionnement



/ Pincé «mieux vivre ensemble» /



**ASSOCIATION
SPORTS et LOISIRS
de PINCÉ**

Association N° 374 (J.O. du 25.06.1948)

Une nouvelle équipe pour 2022 !

(absence de JP Baelde sur la photo)





/ Le mot de l'équipe /

Malgré les difficultés l'Association Sports Et Loisirs résiste :

Depuis 1948, l'Association Sports et Loisirs anime et dynamise notre village.

Déjà fortement impactée par les conditions difficiles de la vie moderne actuelle, l'Association Sports et Loisirs subit de plein fouet les conséquences désastreuses de la crise sanitaire.

Avec cette pandémie, la prudence dans nos relations sociales provoque une distanciation et de ce fait, les liens et les rencontres entre les Pincéens disparaissent.

Que fallait-il faire ? Dissoudre l'Association ou la maintenir ?

Réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 30 septembre dernier, 25 Pincéens ont décidé de conserver l'Association. Grâce au consentement d'une dizaine de membres, un nouveau bureau s'est mis en place et dans la foulée a décidé d'organiser le traditionnel « repas des Pincéens ».

Ce nouveau bureau sera confirmé lors de la prochaine AG avec la mise à jour des cotisations.

L'Association Sports et Loisirs résiste et c'est de bon augure pour l'animation de notre village.

SOYEZ SOLIDAIRES, SOUTENEZ NOTRE MISSION, ADHEREZ PAR VOTRE MODIQUE COTISATION de 6 € et CONTRIBUEZ au « MIEUX VIVRE ENSEMBLE » de notre beau village

Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 28 janvier à 20h15** à l'Espace Rive Sarthe pour notre Assemblée Générale et le partage de la galette.

La nouvelle équipe de l'Association Sports et Loisirs

/ Nos activités 2021 /

Le 14 novembre 2021 : repas des Pincéens au restaurant «Le Martin pêcheur»

Organisé dans l'urgence, 45 Pincéens se sont retrouvés au restaurant du golf de Sablé – Solesmes.

Dix-huit séniors de 70 ans et plus ont répondu présents à l'invitation de la municipalité.

L'Association Sports et Loisirs a offert le cocktail et les vins à l'ensemble des participants.

Quelques jeux ont animé le repas



/ Calendrier 2022, on note dans l'agenda ! /

- **Vendredi 28 janvier 20h15** : Assemblée Générale
- **Samedi 23 avril** : Marche de nuit
- **Dimanche 8 mai** : Fête des voisins
- **Dimanche 13 novembre** : Repas des pincéens

/ Nouveau /

PROJET D'ANIMATION 2022 : FETE DES VOISINS du DIMANCHE 08 MAI

La nouvelle équipe souhaite rassembler un maximum de pincéens sur l'espace RIVE SARTHE

Au programme :

- Apéro concert
- Pique-nique partagé
- Après-midi jeux et divertissements pour PETITS et GRANDS

RESERVEZ CETTE DATE

(Les informations vous parviendront en temps utile)



La Band'amis de Sablé

Société de pêche

/ Société de pêche AAPPMA* de Pincé /

Le Bureau :

Président : Michel BRUERE

Vice-Président : Alain BASTARD

Secrétaire : Patrick BEATRIX

Trésorière : Nadia MOISI

Trésorier-adjoint : Patrice CORRE

Membre : Michel BOINET

Membre : Joseph GIRARD

L'alevinage 2021 a été effectué par la société de pêche **le 2 décembre 2021**

Il a été déversé dans la Sarthe, à **Vareennes, à Dione et à Pincé** :

- **120 kg de Brochets**

- **60 kg de Perches**

***Association Agréée Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**

Cartes de pêche :

Les cartes de pêche sont en vente **Au BALTO**, maison de presse à Précigné **et par internet** sur : **www.cartedepeche.fr**



/ Aménagement du territoire /

Les dispositifs pour rénover son logement

Depuis 1978, la Communauté de communes du Pays sabolien œuvre pour aider ses habitants à réaliser des travaux de rénovation dans leur logement.

Afin de poursuivre cette dynamique de rénovation (énergétique, adaptation du logement pour les personnes âgées, lutte contre l'habitat dégradé voire insalubre...), deux nouveaux dispositifs ont été mis en place sur la Communauté de communes : une **OPAH-RU** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Rénovation Urbaine) animée par SOLIHA 72, et la plateforme **SARHA** (Service d'Accompagnement à la Rénovation de l'Habitat), animée par le Pays Vallée de la Sarthe




Pays Vallée de la Sarthe
www.vallee-de-la-sarthe.com

**VOUS AVEZ UN PROJET DE
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?**

APPELEZ-NOUS !


SARHA
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT
SERVICE PUBLIC GRATUIT

02 43 94 90 09
DU LUNDI AU VENDREDI DE 12H À 17H

Le PLUIH

Le plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat a été approuvé au Conseil Communautaire du 10 avril 2021 pour les 10 prochaines années.

De ce fait, la commune acquiert le droit de préemption. Tous les dossiers d'urbanisme sont désormais étudiés dans les services de la Communauté de Communes du Pays Sabolien.

La mobilité

Depuis le 1er juillet 2021, la CCPS a pris la compétence mobilité.

/ L'Environnement /

La redevance incitative va subir une hausse inévitable mais maîtrisée.

Pour ralentir les hausses de coûts, il est préconisé de composter les déchets organiques, de trier tous les emballages, de limiter le gaspillage alimentaire, de trier ses déchets en déchèterie et de favoriser les achats durables ou d'occasion et privilégier la réparation.

Il est rappelé qu'à Pincé, chaque usager doit sortir son bac ou ses sacs jaunes la veille au soir et les récupérer, en cas de refus, le jour de la collecte. Passé un délai de 24h, ces contenants non ramassés deviennent des dépôts sauvages sujets à une facture de ramassage de 110 € et une amende de 135 €

Gestion des déchets - évolution des coûts et des tonnages

Dépenses



**+ 10% de déchets de 2012 à 2020
dont + 1 890 tonnes en déchèterie**



**Le coût
des prestations
augmente**

Exemple : +55 € la tonne pour le
transfert et tri des emballages de
2012 à 2020



**+ 67% de TGAP* entre 2020 et 2021
et augmentation chaque année
+ 60 700 € en 2021 /+ 238 000 € en 2025
(à tonnages constants)**

*taxe générale sur les activités polluantes



**Le cours des
matériaux valorisés
baisse : - 45 000 € par
rapport aux tarifs de 2019**

Recettes

/ Les travaux /

Le chantier du pôle culturel se poursuit.

Les travaux devraient s'achever au printemps 2022 pour une ouverture au 2ème semestre 2022.



Autres travaux

- 76 000 m2 de fossés ont été restaurés en 2021
- 110 000 m2 de chaussée ont été réparés par le service voirie
- Les chemins de randonnées ont été entretenus et créés

La Communauté de communes du Pays sabolien

/ Le développement économique /

Création d'un équipement dédié à l'attractivité économique : **La Virgule**

Il est prévu

- Des espaces mutualisés (hall d'accueil, salles de réunion et espace de convivialité)
- Des services institutionnels (service de la mission économique) et des bureaux de permanence à disposition des partenaires du territoire.
- Des fonctions coworking/pépinière.



/ Le tourisme /

A parts égales avec le département de la Sarthe et la région Pays de la Loire, la CCPS a accompagné la ville dans cet achat pour un coût total de 205 000 €. Cela permet au bateau « le sablésien » de rester sur notre territoire.

/ La Santé /

Un projet de MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) est prioritaire. Le lieu d'implantation est choisi près de la gare de Sablé.



/ La GEMAPI /

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Afin d'atteindre le double objectif de lutte contre les inondations et de bon état écologique des cours d'eau L'État a confié aux intercommunalités la compétence GEMAPI depuis le 1er janvier 2018.

La CCPS a confié la gestion des cours d'eau à 3 structures intercommunales (Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe, le Syndicat de la Vègre, des Deux-fonts et de la Gée, et la Communauté de communes du Pays Fléchois) qui assurent le suivi des projets et la maîtrise d'œuvre des chantiers.

Afin de financer tous les travaux, la CCPS a décidé d'instaurer la taxe GEMAPI qui jusqu'à ce jour était prise en charge par la collectivité.

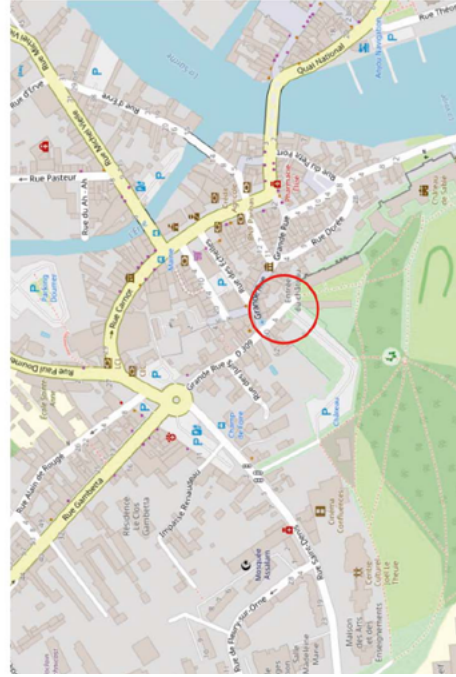


UNE MISSION DE MÉDIATION DE TERRAIN

- La médiation de prévention concerne la tranquillité publique, les relations publiques, la dégradation de l'espace public, l'aide aux personnes.
- L'action consiste à résoudre les problèmes entre personnes, à prévenir l'action des pouvoirs de police ou judiciaires, à développer des partenaires en faveur de la prévention.
- Ils sont à l'écoute des citoyens et des élus, transmettant les informations de prévention et recherchent des solutions aux conflits.
- L'accompagnement et la prise en charge de personnes vulnérables.
- Liens avec la Police Municipale

SE RENDRE AU CISPD

- ❖ Rue du Château Sablé-sur-Sarthe 72 300



CONTACTS UTILES

- CISPD :**
02 43 62 50 64
cispd@sablesursarthe.fr
- Point d'accès aux droits (Sablé-sur-Sarthe) :**
02 43 62 50 37
- Centre de planification familiale :**
02 43 62 50 78 (le mercredi après-midi)
- Conseil Général de Circonscription d'action sociale de la Vallée de la Sarthe :**
02 43 62 47 22
- Police Municipale de Sablé-sur-Sarthe :**
02 43 62 50 14
- Gendarmerie :**
17
- SAMU :**
15
- POMPIERS :**
18

Le numéro d'urgence pour personnes sourdes ou malentendantes :
114

Allo enfance maltraitée :
Numéro départemental : 02 43 81 02 20
Numéro National : 119

Violences conjugales :
En Sarthe : 02 43 72 00 00
En France : 3919

Maltraitance des personnes âgées et handicapées :
3977

CISPD

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



CISPD – CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE
Rue du château-72300 Sablé-sur-Sarthe
02 43 62 50 64 / sablesursarthe.fr



Numéros d'urgence



Violences conjugales : 3919

Suicide écoute : 01 45 39 40 00

Fil santé jeunes : 01 44 93 44 66

SOS amitié : 01 42 96 26 26

Drogues info service : 0 800 23 13 13 (gratuit). A partir d'un portable, faire le 01 70 23 13 13 (prix d'une communication normale).

Ecoute alcool : 0 805 75 00 54 (prix d'une communication normale).

Sida info service : 0 800 840 800

Assistant social du secteur : 02 43 62 47 22

Allo enfance maltraitée (public) : 119 ou numéro départemental 02 43 81 02 20

Enfance et partage (associatif) : 0 800 05 12 34

Accueil Info Drogue Montjoie Sablé sur Sarthe : 02 43 14 15 43

Point d'accès aux droits Sablé sur Sarthe : 02.43.62.50.37 (prix d'une communication normale)

Centre de planification et d'éducation familiale Sablé sur Sarthe : 0 800 08 11 11 (prix d'une communication normale)

Urgences médicales : 15 ou 112

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

CISPD : 02 43 62 50 64

Appel anonyme

CISPD - CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe

02 43 62 50 64 / sablesursarthe.fr



10 ans de Mobile IT 72

/ 234 bénéficiaires /

Cette association participe à l'accompagnement aux transports des personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie.

Malgré la pandémie, elle a continué son action.

En 2020, elle a assuré 2 579 accompagnements pour 234 bénéficiaires dont 75% de femmes.

Cette association est composée de 82 bénévoles d'un âge moyen de 67 ans.

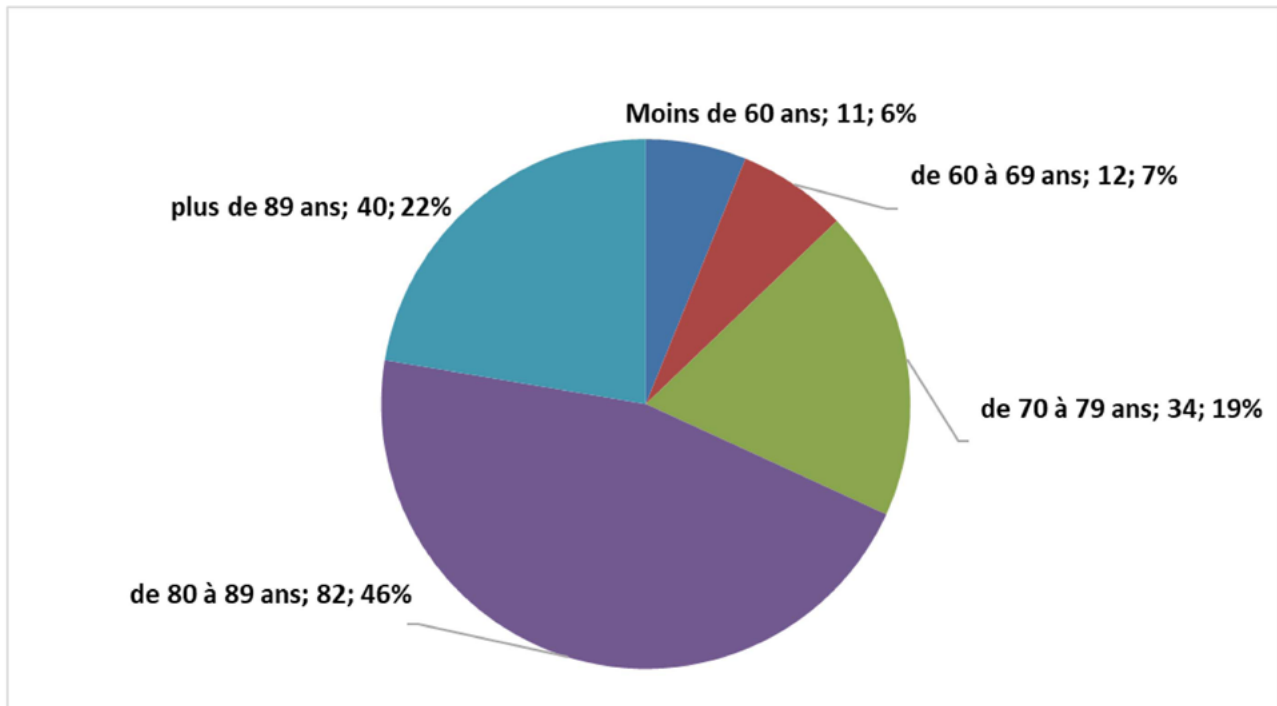
La cotisation annuelle est de 5 euros et le trajet aller/retour est de 6 euros quel que soit le déplacement sur la Communauté de Communes du Pays Sabolien.

**Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (sauf jours fériés).
Les RDV doivent impérativement être pris à l'avance.**

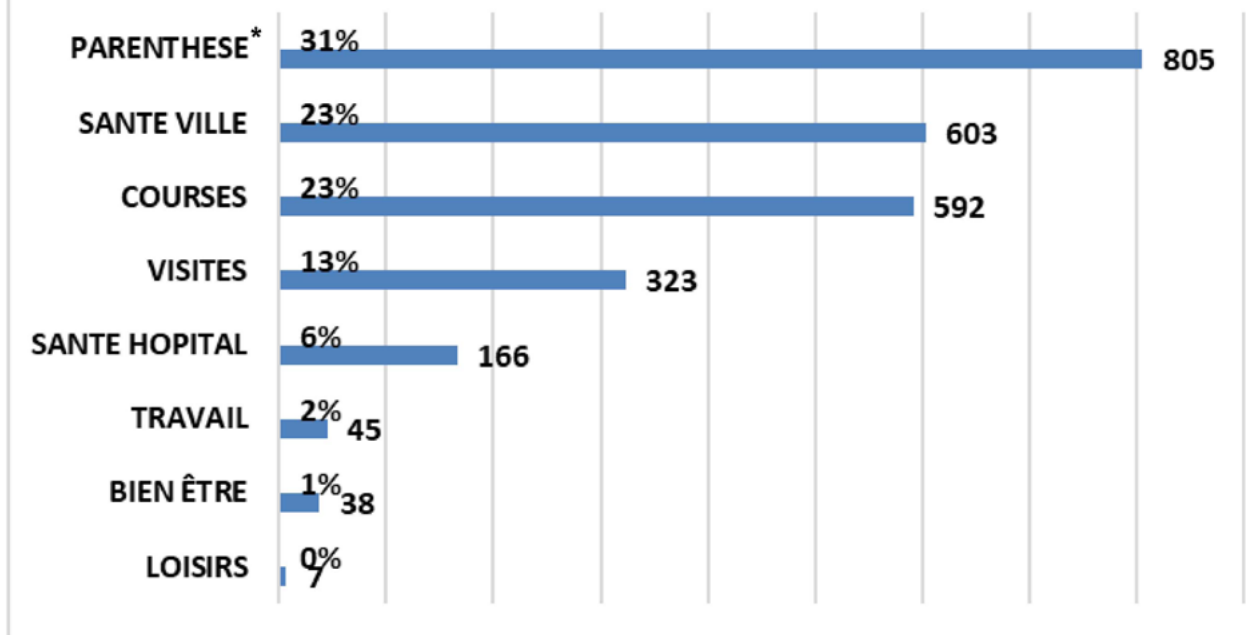
Le numéro de téléphone est le 06 38 94 98 09.



AGES DES BENEFICIAIRES



NATURE DES 2 579 ACCOMPAGNEMENTS



* «la parenthèse» : structure d'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'alzheimer.



L'ADMR de Sablé-sur-Sarthe propose des services pour tous, toute la vie et partout !

L'ADMR est à votre service depuis plus de 70 ans en Sarthe. Intervenant auprès de l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, l'ADMR propose différents services déclinés en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien :

- **Enfance et parentalité**
 - Apporter un soutien dans le quotidien des familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables
 - Garde d'enfant
- **Accompagnement du Handicap**
 - Accompagner des personnes adultes et enfants en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne
- **Services et soins aux seniors**
 - Apporter un soutien dans les actes de la vie quotidienne pour des personnes âgées
 - Mise en place d'une Téléassistance (Filien ADMR)
- **Entretien de la maison**
 - Réaliser l'entretien du logement et du linge

L'ADMR recrute des employés de ménage, assistants de vie, et aides-soignants. Ces métiers nécessitent un bon relationnel auprès d'un public fragilisé, des capacités d'autonomie, d'écoute et d'adaptation.

« Prendre soin des autres est le cœur de notre métier »

Venez rejoindre nos équipes ! Envoyez votre candidature à : recrutement@fed72.admr.org.

L'ADMR est un acteur du développement local : créateur d'emplois de proximité et de lien social.

La Maison des services ADMR " Vallée de la Sarthe ",

21 rue Michel Vielle
72300 SABLE SUR SARTHE
02 43 92 69 63

Ouverture :

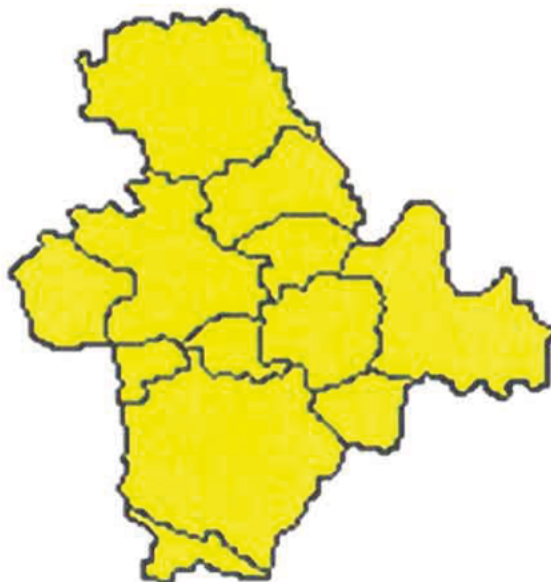
Lundi, mardi et vendredi : 9h - 13h
Jeudi : 9h - 13h et 14h - 16h30
Mercredi : fermeture

www.admr72.fr

L'ADMR de Sablé-sur-Sarthe est présente sur :

Secteur d'intervention :

Auvers le Hamon
Courtiliers
Juigné sur Sarthe
La Flèche
Louailles
Notre Dame du Pé
Parcé sur Sarthe
Pincé
Précigné
Sablé sur Sarthe
Solesmes
Souvigné sur Sarthe
Vion



Actions Parentalité

Accès
libre

Le temps des parents

Un temps convivial d'écoute et d'échange dédié aux parents autour des difficultés éducatives du quotidien. Animé dans les écoles maternelles de Sablé-sur-Sarthe en présence de professionnels de la petite enfance. Un programme de discussions-débats complète cette action.

Ouvert à tous, selon un planning disponible dans l'agenda sablesursarthe.fr

La clé des chants

Temps d'éveil et de chant, la clé des chants est ouverte aux futurs parents et leurs enfants jusqu'à 6 ans. Lieu d'accueil enfants parents, il est animé par les professionnels de la petite enfance du réseau PESeL.

Ouvert le jeudi en dehors des vacances scolaires :
9h-10h30 - temps de jeu et d'information
10h30 - 11h30 - chant familial

Nidouillet

Lieu d'accueil enfants parents dédié aux bébés de moins d'un an qui favorise l'échange, l'écoute et le partage d'informations. Les professionnels de la petite enfance du réseau PESeL y animent aussi un temps de massage bébés réalisé par les parents.

Ouvert le lundi en dehors des vacances scolaires :
10h - 10h30 - accueil
10h30-12h - transmission gestes de massage.

Contacts

Multi accueil Bouskidou

Tél : 02 43 62 22 45

E-mail : multiaccueils@sablesursarthe.fr

Pôle Petite Enfance Bouskidou

9, avenue de Bückeburg - 72300 Sablé-sur-Sarthe

Multi accueil saint-Exupery

Tél : 02 43 62 47 03

E-mail : multiaccueils@sablesursarthe.fr

Maison de l'enfance et de la famille

10 av. des Bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe

Temps des Parents

E-mail : parentalite@sablesursarthe.fr

Nidouillet

Tél : 06 79 73 52 97

Maison de l'enfance et de la famille

10 av. des bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe

La clé des chants

Service Petite Enfance : 06 79 73 52 97

Salle omnisports Henri Bonnet, Route de Précigné
72 300 Sablé-sur-Sarthe

Relais Petite Enfance

Tél : 02 43 62 22 44

E-mail : relaispetiteenfance@sablesursarthe.fr
9, avenue de Bückeburg - 72300 Sablé-sur-Sarthe

Guide de la petite enfance

Communauté de communes
du Pays sabolien

Modes d'accueil et
accompagnement des parents



Modes d'accueil

Multi accueils

Deux structures d'accueil, encadrées par des professionnelles de la petite enfance, proposent aux familles un mode de garde ponctuel ou régulier pour les enfants **de 2 mois et demi à 4 ans**.

- ✓ **Multi accueil Bouskidou** : pôle Petite enfance
9 av. de Bückeburg - Sablé-sur-Sarthe
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

- ✓ **Multi accueil Saint-Exupéry** : Maison de l'enfance,
10 av. des Bazinières - Sablé-sur-Sarthe
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30, le
mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le
vendredi en continu de 8h30 à 18h

Pendant les vacances scolaires, une structure d'accueil reste ouverte.

En pratique : informations et pièces à fournir sur sablesursarthe.fr rubrique « parents »

Inscriptions au Guichet unique, 25 bis, rue Pasteur
Sablé-sur-Sarthe - Tél: 02 43 62 60 15



Les Assistantes Maternelles

Les assistantes maternelles agréées dans la communauté de communes accueillent des enfants dès la naissance. Les parents qui choisissent ce mode de garde deviennent employeurs et établissent un contrat de travail avec l'assistante maternelle de leur choix.

Accompagnement

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance vous propose :

- ✓ Une information sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants existants dans la Communauté de communes du Pays sabolien
 - ✓ Une liste actualisée des assistantes maternelles agréées indépendantes de la Communauté de communes.
 - ✓ Une réflexion sur la mise en place du projet d'accueil personnalisé de votre enfant.
 - ✓ Un soutien dans votre fonction d'employeur par un accompagnement dans vos démarches administratives :
 - le contrat de travail et d'accueil (élaboration, rupture...),
 - les fiches récapitulatives du bulletin de salaire.
- Le Relais Petite Enfance accompagne par ailleurs les assistantes maternelles. Il favorise leur formation et leur information. Il leur propose des temps collectifs appelés « jeux et rencontres ».



Temps de jeux et rencontres avec le Relais Petite Enfance

Permanences du Relais Petite Enfance

(sur rendez-vous)

Sablé-sur-Sarthe

- ✓ Pôle Petite Enfance Bouskidou,
9 av. de Bückeburg
Le lundi de 14h à 19h et le mercredi de 9h à 12h
- ✓ Maison de l'Enfance et de la Famille,
10 av. des bazinières
Le jeudi de 14h à 18h

Permanences délocalisées :

- ✓ **Le Bailleul**, à la mairie
- ✓ **Auvers-le-Hamon**, à la mairie
- ✓ **Notre-Dame-du-Pé**, à la salle périscolaire de l'école
Le lundi de 14h à 16h30

Formalités administratives

/ Quelques astuces /

- + **En cas de perte ou de vol**, fournir une déclaration et un timbre fiscal à 25€.
- + **Depuis le 1er janvier 2014**, les nouvelles cartes d'identité seront valables 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs..
- + **Concernant les CNI (Carte Nationale d'Identité) et passeports**, la Mairie de Pincé peut vous renseigner sur la liste des documents à fournir avant le 1er rendez-vous à Sablé.

NOUVEAU : La CNle (Carte Nationale d'Identité Électronique), plus sécurisée est officielle depuis le 2 août 2021

Extrait d'acte de Naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer vos noms, prénoms et date de naissance + la filiation	Fournir une enveloppe timbrée pour la réponse
Extrait d'acte de Mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer vos noms, prénoms et date du mariage	Fournir une enveloppe timbrée pour la réponse
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès	Indiquer les noms, prénoms et date du décès	Fournir une enveloppe timbrée pour la réponse
Inscription liste électorale	Inscription en mairie du domicile ou sur internet	Pièce d'identité, justificatif de domicile	Gratuit
Carte Nationale d'Identité (CNI)	Mairie de Sablé/Sarthe	Prendre rendez-vous à la Mairie de Sablé/Sarthe	
Passeport biométrique	Mairie Sablé/Sarthe	Prendre rendez- vous à la Mairie de Sablé/Sarthe	

Infos pratiques

/ Allo ! /

--> Pôle Santé Sarthe et Loir (PSSL)

+ Standard : **02 44 71 30 00**

+ Prise de RDV : **02 44 71 30 30**

+ Urgences : **02 44 71 33 33**

+ Accueil, admissions : **02 44 71 30 28**

+ Maternité : **02 44 71 32 05**

--> Caisse d'allocations familiales

+ **08 10 25 72 10**

+ Maison de l'Enfance et de la Famille (2ème étage) 10,
Avenue des Bazinières à Sablé-sur-Sarthe

--> Pôle Emploi - Sablé-sur-Sarthe

+ **39 49**

+ 7 rue de la Martinière

--> Mobile IT 72

+ **06 38 94 98 09**

+ 23 rue Aristide Briand à Sablé-sur-Sarthe

+ **mobilite72@gmail.com**

Ce service est proposé à toutes les communes de la CDC,
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h (sauf jours fériés).

Les RDV doivent impérativement être pris à l'avance.

--> Le CLIC Vallée de la Sarthe - Solidarité Départementale

+ **02 43 62 47 22**

+ 16 rue Simone Signoret à Sablé-sur-Sarthe

+ **clic.valleedelasarthe@sarthe.fr**

--> SAMU : 15

--> Centre Anti-Poison (Angers) : 02 41 48 21 21

COMMUNES DE **SABLÉ-SUR-SARTHE**
ST-NICOLAS + ANJOU + PRÉ + ST-EXUPÉRY
+ ROUTE DE PINCÉ / **PARCÉ-SUR-SARTHE**
CAMPAGNE EST / **PINCÉ / DUREIL /**
LE BAILLEUL

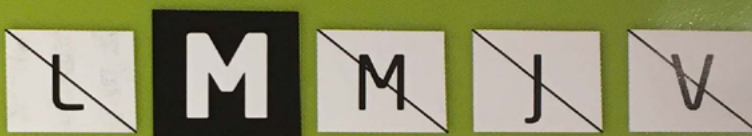
J'AIME LE TRI
MA POUBELLE AUSSI



mon **mémo** **collecte 2022**



Vos ordures ménagères sont ramassées
tous les 15 jours, le



La collecte aura lieu toutes **LES SEMAINES PAIRES** (2, 4, 6...)
Pensez à sortir vos ordures ménagères le lundi soir.

⚠ Attention jour férié : votre jour de collecte est décalé.
Mardi 1^{er} novembre 2022 -> Mercredi 2 novembre 2022



Les sacs jaunes pour les déchets recyclables
sont ramassés tous les 15 jours, le



La collecte aura lieu toutes **LES SEMAINES IMPAIRES** (1, 3, 5...)
Pensez à sortir vos sacs jaunes le lundi soir.

; Pour plus d'informations : www.sablesursarthe.fr

Un doute, une question : **N° Vert 0800 00 86 28**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

**pays
sabolien**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JANVIER		
1	S	JOUR DE L'AN
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

FÉVRIER		
1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	

MARS		
1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	
31	J	

AVRIL		
1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	PÂQUES
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	

MAI		
1	D	FÊTE/TRAVAIL
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	ARMIST.1945
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	
25	M	
26	J	ASCENSION
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	
31	M	

JUIN		
1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	PENTECÔTE
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	

JUILLET		
1	V	
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	FÊTE NATIONALE
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	

AOÛT		
1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	ASSOMPTION
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	
21	D	
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

SEPTEMBRE		
1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	

OCTOBRE		
1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	

NOVEMBRE		
1	M	TOUSSAINT
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	ARMISTICE 1918
12	S	
13	D	
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	
29	M	
30	M	

DÉCEMBRE		
1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	NOËL
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

JOUR DE COLLECTE DE VOTRE BAC ORDURES MÉNAGÈRES

JOUR DE COLLECTE DE VOTRE/VOS SAC(S) JAUNE(S)

JOUR DE COLLECTE DÉCALÉ

Don du sang

/ À noter dans l'agenda /

--> Les dates en 2022

Tous les dons du sang ont lieu à Sablé-sur-Sarthe, il y en a généralement 1 par mois. À savoir, dans le cours de l'année, certaines dates peuvent changer.

- Mercredi 12 janvier : Espace Madeleine Marie - 15h-19h
- Jeudi 3 février : Espace Madeleine Marie - 15h-19h
- Mercredi 9 mars : Salle Théophile Plé - 15h-19h
- Mardi 12 avril : Espace Madeleine Marie - 15h-19h
- Mercredi 11 mai : Espace Madeleine Marie - 15h-19h
- Mardi 7 juin : Espace Madeleine Marie - 15h-19h
- Mardi 12 juillet : Espace Madeleine Marie - 15h-19h
- Mercredi 10 août : Espace Madeleine Marie - 15h-19h
- Lundi 19 septembre : Espace Madeleine Marie - 15h-19h
- Mercredi 5 octobre : Espace Madeleine Marie - 15h-19h
- Mardi 15 novembre : Espace Madeleine Marie - 15h-19h
- Mardi 13 décembre : Espace Madeleine Marie - 15h-19h



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**



Liste des habitants de Pincé

A

ANDRIEU	Jean-François	La Chardronnière	
AUBERT	Jordan	4 chemin des Haies	
AUFFRET	Germain	14 rue Saint-Aubin	02 43 92 95 53

B

BAELDE	Jean-Pierre	4 allée du Moulin	02 43 92 77 37
BANDRES	Rachel	19 rue Saint-Aubin	
BEAUCE	Christophe	Le Grand Gravier	
BEAUMIER	Patrick	Le Clos	02 43 92 28 37
BERRANGER	Madame	16 rue de Beffes	02 43 95 78 85
BOINET	Michel	12 chemin des Haies	02 43 95 78 84
BOURREAU	Jean-Pierre	La Métairie	02 43 95 30 44
BOURREAU	Vincent	Le Petit Gravier	
BRUERE	Michel	5 chemin des Haies	02 43 95 28 23
BUON	Bernard	14 chemin des Haies	02 43 95 78 83
BUREAU	Claude	16 chemin des Haies	02 43 92 67 74
BUSSON	Elodie	4 Chemin des Haies	02 43 95 45 53

C

CHALCRAFT	Christopher	14 rue de Beffes	02 43 95 51 31
CHARBIT	Leïla	11 rue de Beffes	
CHARTIER	Didier	5 allée du Moulin	06 33 37 14 03
CHAUVEAU	Alexandre	11 rue de Beffes	
CHESNEAU	Joël	15 chemin des Haies	02 43 95 33 75
CHAULOUX	Océane	13 rue Saint-Aubin	
COCONNIER	Robin	2 allée des Petits Champs	02 43 95 34 13
CORRE	Patrice	1 allée du Moulin	02 43 92 67 83
COSNARD	Olivier	8 rue de Beffes	02 43 92 26 44
COSNIER	Bastien	10 allée des Petits Champs	
COUBARD	Monsieur	7/9 rue Saint-Aubin	

D

DAILLIERES	Bernard	6 allée du Moulin	02 43 95 22 01
DEBONNAIRE	Jean-Luc	11 rue Saint-Aubin	02 43 95 03 34
DE MEULEMESTER	Fabienne	5 bis rue Saint-Aubin	
DENIS	Noam	10 chemin des Haies	02 43 62 11 34
DERRIEN	Renaud	1 allée des Petits Champs	
DEVEZA	Michel	25 rue Saint-Aubin	02 43 95 11 54
DIET	Christine	8 rue de Beffes	02 43 92 26 44
DIOGENE	Laurence	21 rue Saint-Aubin	
DRUET	Thierry	9 chemin des Haies	02 43 92 26 38
DUEE	Corentin	5 rue Saint Aubin	
DURAND	David	7 allée des Petits Champs	
DURET	Mickaël	Le Tourneillage	02 43 95 17 92
DUTRANNOY	Enzo	5 ter rue Saint-Aubin	

Liste des habitants de Pincé

F

FARJOT	Alexandre	La Sauverie	02 43 55 16 04
FLAS	Dominique	18 chemin des Haies	
FOUCAULT	Jacques	Les Heures Claires	02 43 92 06 20
FOUCHE	Olivier	17 chemin des Haies	
FRITSCHÉ	Henri	18 rue de Beffes	02 43 95 59 08

G

GEANT-GUILLOIS	Christophe	13 rue de Beffes	
GEINDREAU	Maryse	13 allée des Petits Champs	02 43 95 33 50
GENET	Josiane	14 rue Saint-Aubin	09 61 36 36 66
GENDRON	Thaïs	1 allée des Petits Champs	
GODARD	Sylvain	10 rue de Beffes	
GOMMEAU	Julien	17 allée des Petits Champs	02 44 34 61 40
GOURBIL	Jean-Michel	23 allée des Petits Champs	02 53 82 00 44
GUILLOTIN	Cynthia	3 allée du Moulin	

H

HEURTEBISE	Bertrand	Le Champ Long	02 43 92 61 75
HUE	Delphine	3 rue Saint-Aubin	

J

JOUBERT	Dany	11 Allée des Petits Champs	
---------	------	----------------------------	--

L

LAURENT	Christophe	4 rue Saint-Aubin	02 43 92 92 20
LEBOUIL	Mathilde	5 rue Saint-Aubin	
LEBOURDAIS	Sandra	6 chemin des Haies	02 43 92 55 39
LECOCQ	Adélaïde	7 allée des Petits Champs	
LEFEBVRE	Martine	1 rue Saint-Aubin	
LEHAY	Patrice	Les Brosses	02 43 92 23 44
LEHUAULT	Rémy	1 chemin des Haies	02 43 95 42 10
LELEU	Fabrice	22 rue de Beffes	
LEROI	Maurice	12 allée des Petits Champs	
LEROUX	Dominique	2 chemin des Haies	
LETENDARD	Dimitri	8 allée du Moulin	02 43 92 48 74
LETESSIER	Kévin	Le Champ Minier	
LOUZIER	Thierry	La Noé	02 43 92 77 40

M

MAIRIE		3 allée des Petits Champs	02 43 95 54 48
MALFROY	Angélique	Les Thuaudières	02 43 92 67 78
MARIETTE	Magali	La Chardronnière	
MARSAULT	Jacques	7 chemin des Haies	02 43 95 14 69
MARTINOD	Michel	11 chemin des Haies	02 43 95 37 75
MAUSSION (DE)	Christiane	12 rue Saint-Aubin	02 43 95 42 03
MECHACHE	Didier	28 rue de Beffes	
MERCIER	Stéphane	19 allée des Petits Champs	02 43 92 23 80
MICHAUD	Marc	3 allée du Moulin	
MOISI	Nadia	1 allée du Moulin	02 43 92 95 56
MOREAU	Pascal	La Closerie	02 43 95 37 81
MORIN	Didier	14 allée des Petits Champs	02 43 92 47 39

Liste des habitants de Pincé

N

NOYER	Yves	15 allée des Petits Champs	
-------	------	----------------------------	--

O

ORY	Sébastien	6 rue de Beffes	02 43 92 94 31
-----	-----------	-----------------	----------------

P

PASTEAU	Alain	30 rue de Beffes	02 43 92 92 26
PERDREAU	Colette	Les cygnes - route de Morannes	02 43 95 47 19
PERREAUX	Patrick	23 rue Saint-Aubin	02 43 92 07 71
PERRIN	Gérard	3 rue Saint-Aubin	
PICOULEAU	Marie-Claire	15 allée des Petits Champs	
PIERRE	Vincent	26 rue de Beffes	09 67 39 62 82
PIQUET	Thomas	13 rue Saint-Aubin	
POIRIER	Samuel	5 allée des Petits Champs	
POMMIER	Céline	26 rue de Beffes	09 67 39 62 82
PORTIER	Gilles	La Touche	02 43 92 67 69
POTERIE	Martial	3 chemin des Haies	

R

RAME	Jean-Benoît	10 rue Saint-Aubin	02 43 92 26 82
RENAUD	Nathalie	7/9 rue Saint-Aubin	02 44 34 12 62
RICHARD	Bruno	27 rue Saint-Aubin	
ROBIN	Manon	3 bis allée des petits champs	
ROBERT	Roger	4 allée des Petits Champs	02 43 95 42 17
ROSSI	Gino	9 allée des Petits Champs	02 43 95 35 73
ROSSI	Guilia	6 rue Saint-Aubin	02 43 95 44 40
ROSSI	Martine	Les Fosses	02 43 92 77 03

S

SAUVAGE	Fabien	8 allée des Petits Champs	
---------	--------	---------------------------	--

T

TAILLARD	Philippe	2 allée du Moulin	02 43 95 28 20
TESTIER	Michel	Marigot	02 43 92 25 69

V

VEILLARD	Guy	Hautorieul	02 43 95 41 60
VEILLARD	Yohann	Les Thuaudières	02 43 92 67 78
VILLEJEAN	Thomas	19 rue Saint-Aubin	

Vos suggestions

Afin de communiquer au mieux et d'être à votre écoute, nous vous invitons à nous faire part de vos suggestions, vos idées, vos remarques...

Merci de déposer ce document à la Mairie ou d'envoyer vos suggestions par mail : mairiepince72@orange.fr



Suggestions :

.....

.....

.....

.....

Nom :

Prénom :

Nouveau, création d'une liste de diffusion d'informations importantes

Si vous souhaitez recevoir en temps réel les informations importantes concernant Pincé (avis de tempête, feux, vols.....) Vous pouvez déposer ce coupon dans la boîte aux lettres de la Mairie ou nous envoyer vos coordonnées par mail. Merci.

Nom :

Prénom :

Adresse mail.....@.....